

17 juin 2002

**02.337**

**Question Laurent Debrot**

**Arbres fruitiers à haute-tige**

Selon une source non encore officielle, il semblerait que le dernier recensement fédéral des arbres fruitiers à haute-tige ait mis en lumière une réduction de 43% de ces derniers durant ces dix dernières années dans le canton de Neuchâtel.

Est-ce que le Conseil d'Etat peut confirmer ces chiffres alarmants et, si oui, que compte-t-il faire pour enrayer cette perte inestimable de notre patrimoine naturel?